



RAPPORT ANNUEL 2025



Coopération Monaco-
Madagascar



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CONSULAT DE MONACO

DIRECTION DE LA
COOPÉRATION
INTERNATIONALE



+261 20 78 311 09



www.monaco-madagascar.com



RAPPORT D'ACTIVITES

2025

Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 78 311 09
Consul@Monaco-Madagascar.com
AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

Sommaire



PREFACE	2
LES APPUIS DE LA DCI	3
<i>La DCI à Madagascar</i>	4
<i>Les chiffres clés en 2025</i>	5
Santé	6
<i>Sécurité alimentaire et nutrition</i>	7
<i>Education et protection de l'enfance</i>	8
<i>Accès au travail décent</i>	9
Autres	10
<i>Les grandes réalisations de 2025</i>	11
LES APPUIS DU CONSULAT	12
<i>2025 en chiffres</i>	13
<i>Les appuis dans le domaine de la santé</i>	14
<i>La promotion de l'éducation</i>	18
<i>Le soutien à l'enfance vulnérable</i>	29
AU-DELA DES CHIFFRES	39
ANNEXES	41



Préface

C'est avec un engagement renouvelé que nous vous présentons le **22^e rapport annuel** du Consulat de Monaco. Depuis le premier rapport en 2004 et chacun comportant 40 pages en moyenne, ce sont donc 900 pages qui ont été rédigées pour rendre compte des actions conduites, grâce à l'argent qui nous est confié. Depuis l'ouverture du Consulat le 5 décembre 2002, nous avons mené les mêmes appuis en soutien de la santé, de l'école et de quelques associations qui viennent en aide aux personnes vulnérables, comme les handicapés. Cette constance nous a permis d'acquérir petit à petit la confiance du Gouvernement Princier, des Autorités Malgaches et des donateurs, sans lesquels, le Consulat n'aurait rien pu mener, au premier rang desquels la Coopération Monégasque (DCI), qui représente en moyenne 15% du total de l'argent reçu. Le détail des dons figure en fin de rapport.

Le rapport est toujours composé de 2 parties. La première qui résume les axes mis en œuvre par Monaco à travers le Département des Relations Extérieures et de la Coopération via la **Direction de la Coopération Internationale** (DCI). La seconde qui expose les micro-appuis proposés par le Consulat, en complément de la coopération publique.

Depuis plus de quinze ans, Madagascar demeure le premier pays bénéficiaire parmi les onze pays africains concernés. Les financements publics ont connu une progression régulière : 3.161.795 € en 2021, 2.980.777 € en 2022, 3.001.802 € en 2023, 3.291.960 € en 2024 et **3.447.371 € pour 2025**.

Ces moyens se concentrent sur quatre priorités : **la santé, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat** ainsi que **l'éducation et la protection de l'enfance**.

Le Consulat fait aussi sa modeste part **depuis 2003**, principalement dans les domaines de **la santé** et de **l'éducation**. Nous poursuivons également notre soutien aux associations locales engagées auprès **des enfants défavorisés et des personnes en situation de handicap**.

Ce rapport illustre la continuité de notre engagement au fil du temps. Au fil des années, nous avons acquis la conviction que la solidarité dépasse toutes les frontières et toutes les institutions. Lorsque des femmes et des hommes unissent leurs efforts, aucune ambition collective n'est hors de portée. Cet élan est rendu possible grâce au soutien fidèle du Gouvernement Princier ainsi qu'à la générosité de nos donateurs, à Madagascar et à l'étranger, dont les noms figurent en fin de rapport. En 2025, les contributions ont atteint **65 820 €** et **190 055 940 Ariary**. Nous sommes conscients que cela reste extrêmement modeste par rapport aux besoins.

Ensemble, poursuivons cette solidarité porteuse d'espoir et continuons à tendre la main.

Les êtres ordinaires que nous sommes, disposons d'un pouvoir extraordinaire de changer positivement les choses, mais trop peu d'entre nous en sommes conscients.



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



*Coopérer, c'est unir des forces
différentes autour d'un même
objectif : offrir des opportunités
là où elles sont les plus
nécessaires.*

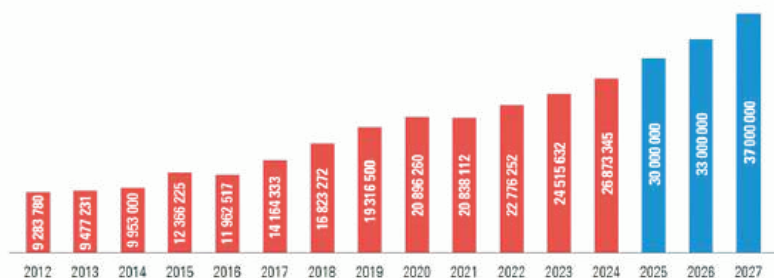
Les appuis de la DCI

La Direction de la Coopération Internationale à Madagascar

La DCI s'est dotée d'un nouveau **plan stratégique quinquennal (2025 - 2030)** avec 4 domaines d'interventions priorisant la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités et l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables.



Depuis 2012, l'aide publique au développement (APD) monégasque est en constante évolution.



Evolution de l'Aide Publique au Développement monégasque 2012-2027

2012-2024 : révisé - 2025-2027 : prévisionnel / 2020 : budget rectificatif Aide d'urgence COVID
 montants exprimés en Euros

LES CHIFFRES CLÉS EN 2025

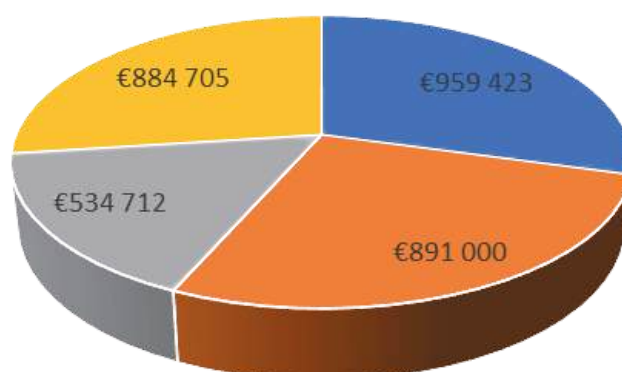


32 actions soutenues et **une soixantaine de partenaires appuyés**

3.447.371 € de budget primitif en début d'année

17 régions d'intervention

Répartition des financements par thématique d'intervention



- Santé
- Sécurité Alimentaire et nutritionnelle
- Education et Protection de l'Enfance
- Formation, Emploi, Entrepreneuriat

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

I. SANTÉ

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2025	MONTANT TOTAL
			(Euros)	(Euros)
Lutte contre la mortalité des femmes, des enfants et des adolescent.e.s				
INTERAIDE	« Prévention de la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base (phase 3) »	2024 - 2026	67 000	200 000
MEDECINS DU MONDE	« Promotion du droit à la santé pour réduire la morbi-mortalité materno-infanto-juvénile »	2023 - 2025	100 000	300 000
SANTE SUD	« Bien naître à Madagascar : améliorer la santé maternelle et infantile en zone rurale » (Phase 3)	2024 - 2026	150 000	300 000
PROJET JEUNE LEADER	« Renforcement des compétences des organisations sur l'éducation complète à la sexualité par un système de franchise sociale de l'approche de Projet Jeune Leader »	2024 - 2026	90 000	260 000

Lutte contre les maladies				
CENTRE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME	« Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme »	2024 - 2026	15 000	45 000
FIGHT AIDS MONACO avec SISAL et ASM (Sambatra Izay SALama et l'association Aide et Soins aux Malades)	« Contribution à l'autonomisation des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) par une approche globale inclusive comprenant le volet médical, préventif et socio-économique »	2023 - 2025	24 746	104 202
ASSOCIATION SISAL (Sambatra Izay SALama)	« Renforcer l'offre de continuum de services dans la riposte au VIH dans les régions Analamanga et Atsimo Andrefana »	2025 - 2027	80 000	240 000

Le renforcement de capacités des acteurs en santé				
SALAMA	« Appui au Plan Stratégique de la Centrale d'Achats de médicaments « SALAMA », avec une assistance technique »	2023 - 2025	100000	350000
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TAMBOHOBE, STEPS CONSULTING	« Amélioration de la qualité des soins en pédiatrie et des capacités du CHU en termes de maintenance, d'accès à l'eau et à l'électricité »	2024-2026	7800	52620
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) - GREY	« Contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de Couverture de Santé Universelle sur l'île de Sainte Marie »	2023 - 2025	121596	521596
AFAFI	« Accès durable à des soins de qualité à travers une mutuelle de santé pour les familles vulnérables à Madagascar ».	2023 - 2025	100000	300000

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

II. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

PARTENAIRES	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2025	MONTANT TOTAL
			(Euros)	(Euros)
Garantir l'accès à la nourriture pour les plus vulnérables				
GRET - AVSF - UEPLM	« TAMBATRA : Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les communes de Fiaferana et de Manandriana »	2024 - 2026	550 000	1 650 000

Accroître la disponibilité alimentaire au travers d'une agriculture durable, résiliente et inclusive				
CTAS (Centre Technique Agro-écologique du Sud)	« Résilience agroécologique et nutrition à Ebana et Antsomontsoy »	2024 - 2026	175 000	425 000
PAM	« Projet de fortification des aliments de base au niveau communautaire et national »	2021 - 2025	-	271 647
FIDEV	« Résilience socio-économique des femmes membres des groupes d'épargne solidaire du littoral Nord du Menabe »	2024 - 2026	46 000	131 000



Cantine scolaire au sein d'une école, à Ambositra,
©PAM/ Volana Rarivoson



©ONN Madagascar - Février 2026

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

III. ÉDUCATION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2025	MONTANT TOTAL
			(Euros)	(Euros)
Renforcer la qualité des interventions en éducation et protection de l'enfant				
KOZAMA	« Favoriser l'accès au préscolaire et renforcer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires publiques pour les enfants issus de familles vulnérables »	2024 - 2026	47 500	147 800
KETSA	« Amélioration de la qualité de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du centre KETSA sur le plan éducatif, socio-économique et santé nutrition »	2023 - 2025	60 000	200 000
SOS Village d'Enfants	« QUAPEM 2 : Qualité de l'Accueil en protection de l'enfance à Madagascar »	2022-2025	150 000	400 000
Fondation Alliance Française	« Action dans le domaine de l'éducation ciblée sur les populations les plus vulnérables »	2023-2025	21 500	68 000

Accès équitable à l'éducation et aux services de protection				
Apprentis Auteuil Océan Indien	« SANDRATRA : Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge »	2023 - 2025	140 000	420 000
ILLIS - ASMAE	« MIVELATRA 2 : Renforcer l'accès des filles et des garçons de 03 à 14 ans à une éducation de qualité et à des mécanismes de protection à Antsirabe »	2023 - 2025	47 712	147 312
BEL AVENIR	« Soutenir et accompagner les enfants et les jeunes en situation de grande vulnérabilité à Madagascar »	2024-2026	52 500	162 200



Enfants bénéficiaires des interventions auprès d'un des partenaires du projet SANDRATRA

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

IV. ACCÈS AU TRAVAIL DÉCENT

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2025	MONTANT TOTAL
			(Euros)	(Euros)
Formation et emploi				
INSTITUT EUROPEEN DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT (IECD)	« Insertion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables via des formations innovantes dans le secteur de l'hôtellerie-restauration- Phase 3 »	2025 - 2027	110 000	380 000
HUMANITE ET INCLUSION (HI)	« MAHADIMBY : Pour une participation active et l'emploi décent des personnes handicapées »	2025 - 2027	150 000	450 000
LVDA	« Proposer aux jeunes en situation de vulnérabilité de la ville de Fianarantsoa des formations pour une meilleure insertion professionnelle »	2024 - 2026	13 000	39 000

Micro entrepreneuriat				
ATIA – SAHI et MAMPITA	« Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables des régions Vatovavy-Fitovinany-Boeny-Sofia »	2024 - 2026	110 000	330 000
VAHATRA	« Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région Vakinankaratra »	2025 - 2027	234 000	810 000

Entrepreneuriat à impact				
1001 FONTAINES	« Passage à l'échelle d'un modèle pérenne de fourniture d'eau de boisson saine pour les populations vulnérables »	2024 - 2027	100 000	400 000
MIARAKAP	« Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact »	2024 - 2026	100 000	300 000



Enfants bénéficiaires des interventions auprès d'un des partenaires du projet SANDRATRA

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

V. AUTRES

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	Montant financement 2025
		(Euros)
Appui et accompagnement des Organisations de la Société Civile		
UNION EUROPEENNE – GIZ – AMBASSADE DE FRANCE- AFD	« Fanainga+ : Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar (2023-2025) »	100 000
ENERGIE ET ASSISTANCE MONACO	« Réhabilitation des installations électriques et amélioration de la consommation énergétique de 5 structures à Madagascar (2022-2025) »	84 181

Fonds d'urgences et/ou complémentaires		
VAHATRA	Réponse d'urgence à la suite de l'incendie du marché à Antsirabe, dont plusieurs bénéficiaires de Vahatra y commerçaient	15 000
CTAS	Fonds d'urgence suite au passage du cyclone Jude	20 000
ONG Manda	Équipement d'un espace d'étude du gîte de nuit de l'ONG Manda	515
ONG KETSA	Bourse d'étude à l'Université de La Réunion pour un jeune de KETSA	6 500
	Subvention exceptionnelle de fin d'année pour un moment festif avec les bénéficiaires du centre	1 000
Association Enfants du Soleil	Célébration des 30 -ème anniversaire de l'association	500
Support the Premature	Célébration de la journée mondiale de la prématurité 2025	200
Sœur Notre Dame de Salette	Appui aux activités de l'association	364
Association MANAMPY	Prise en charge de 56 patients souffrant d'hémorragie digestive	2 500
Ainga Autisme Fianarantsoa	Diplôme Universitaire sur l'Autisme à l'endroit de Dr Alice	975
CICM	Formation en biologie moléculaire	4 000
Association des patients drépanocytaires - Fianarantsoa	Bourse sur le Diplôme Universitaire en Drépanocytose à l'endroit du Dr RAZAKARINORO Faratiana Annick	1 231
Faculté de médecine de Fianarantsoa	Diplôme Universitaire en santé et développement infantile	10 000

LES GRANDES RÉALISATIONS EN 2025*

220 444 ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

bénéficiant d'un meilleur accès au service de santé

PLUS DE 9 719 PERSONNES

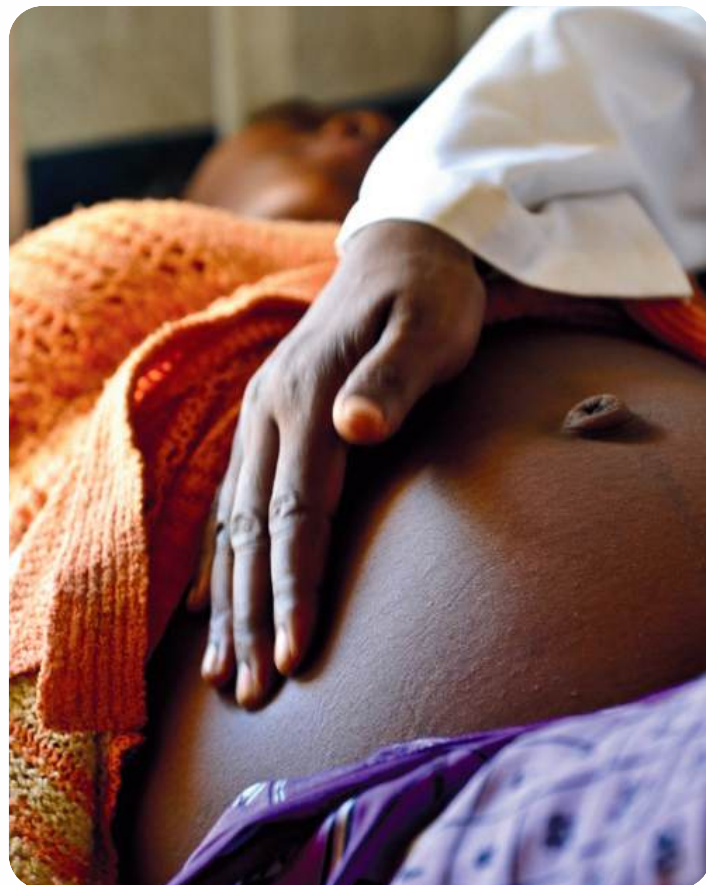
en insécurité alimentaire dont la situation
alimentaire et nutritionnelle est améliorée

PRÈS DE 1 320 MÉNAGES

soutenus et bénéficiant d'appui afin d'améliorer leur
situation alimentaire et nutritionnelle

PLUS DE 1 000 ENFANTS ET JEUNES

pris en charge sur le plan social, économique ou
holistique



Visite d'une patiente auprès d'un Centre de Santé de Base (CSB)

PLUS D'UNE QUARANTAINE DE STRUCTURES

d'aide aux enfants et jeunes défavorisés soutenues

PRÈS DE 1 060 PERSONNES

ayant suivi une formation professionnelle

AUTOUR DE 272 PERSONNES

insérées professionnellement





*Nous ne prétendons pas
changer la vie si dure
des Malgaches, mais
tendons une main
humaniste et sincère.*

Les appuis du Consulat

2025 en chiffres



246

conventions signées dans les domaines de la santé, l'école, des handicapés et du soutien à l'enfance



124

Ecoles publiques soutenues



+ 72 000

élèves touchés au niveau des EPP, CEG et Lycées

Volet santé



9 structures hospitalières soutenues

CHU, CHRR, CHRD & CSBII



12 associations et dispensaires communautaires

Education



103 boursiers

DONT :

42 lycéens et

61 étudiants

Soutien à l'enfance

25 associations soutenues

+ 2 900 enfants fragiles soutenus

(cantine, fournitures, etc.)

Contributions reçues

65 820 €

et

190 055 940 MGA

de contributions reçues des **65 donateurs** dont le Gouvernement Princier

SANTÉ



“ La santé n’est pas tout,
mais sans la santé, tout
est rien ”

A. Schopenhauer
Philosophe allemand
(1788 - 1860)

Depuis 2004, en partenariat avec l’Association française « Association Développement Solidarité », le Consulat de Monaco a mis en place un dispositif de soutien des hôpitaux publics.

Ce partenariat, à la fois simple et pragmatique, repose sur la dotation en matériels, mobiliers et consommables médicaux destinés aux centres hospitaliers publics ainsi que le soutien à des associations œuvrant dans la santé. Nous essayons de répondre au mieux aux besoins formulés par les chefs de service.

I. DOTATION DE MATÉRIELS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX AUX HOPITAUX ET DISPENSAIRES PUBLICS



Cette année, **9 hôpitaux** en ont bénéficié :

5 Centres Hospitaliers Universitaire (CHU) :

- CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona;
- CHU Mitsinjo Betanimena Tulear;
- CHU Andohatapenaka;
- CHU Joseph Raseta Befelatanana;
- CHU Mère Enfant Ambohimandra;



2 centres hospitaliers de référence régionale (CHRR) :

- CHRR de Vakinankaratra;
- CHRR de Morondava;

1 centre hospitalier de référence de district

- CHRD de Miandrivazo

1 centre de santé de base (CSB II)

- CSB II Andavabato

LISTE DES DOTATIONS



CHU Joseph Ravoahangy Andrianaivalona (Antananarivo)

- Des cartons de consommables
- 1 scialitique double
- 1 microscope
- 3 respirateurs
- 4 moniteurs

CHU Andohatapenaka (Antananarivo)

- 1 table de consultation
- 1 stérilisateur
- 3 fauteuils roulants
- 2 tabourets

CHU Mère Enfant Ambohimandra (Antananarivo)

- 4 lits métalliques
- 4 tables de chevet
- Des matériels et consommables (visières, masques)
- 1 table de consultation
- 2 matelas

CHRR de Morondava (situé en province)

- 2 lits métalliques
- 2 tables de chevet
- 2 cartons de visières chirurgicaux

CSB II Andavabato (Antananarivo)

- 4 lits médicalisés
- 4 matelas
- des consommables médicaux
- des cartons de visières et de masques chirurgicaux

CHU Mitsinjo Betanimena Tuléar (situé en province)

- 2 lits d'hôpitaux
- 1 brancard de secours
- 3 Fauteuils roulants
- 2 déambulateurs fixes et mobiles
- 1 stérilisateur
- 1 table de consultation

CHU Joseph Raseta Befelatanana (Antananarivo)

- 1 échelle de kiné
- 5 paires d'altères
- des vélos kinés appartement
- 2 sondes
- 1 boîte de masque

CHRR de Vakinankaratra (Antananarivo)

- 4 lits métalliques
- 4 tables de chevet
- Des matériels et consommables (visières, masques)
- 5 bouches d'aspirateurs
- Négatoscope

CHRD de Miandrivazo (situé en province)

- 04 lits métalliques
- 4 tables de chevet
- 2 cartons de visières chirurgicaux
- 2 cartons de masques chirurgicaux
- 2 fauteuils roulant
- 1 négatoscope
- 2 béquilles
- 2 déambulateurs
- 1 matelas
- 1 échographe

II. SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LA SANTÉ



Le Consulat accompagne également des associations engagées dans le domaine de la santé, à travers diverses actions de soutien.

Les bénéficiaires de cette année sont :

Dispensaire Menalaingo

- Des cartons de consommables médicaux

Clinique EZCO Antsirabe

- 9 cartons de montures de lunettes
- 12 cartons de masques chirurgicaux et divers

Congregation des Soeurs de Saint Paul de Chartres

- 1 table d'examen,
- 1 radiographe,
- 4 tuyaux de 50m,
- 1 chaise haute bébé,
- 1 marche à pied,
- 2 déambulateurs

Congregation des Soeurs du Christ Amparibe

- 1 lit mécanique d'hôpital
- 1 table de consultation
- 15 cartons de fournitures scolaires, vaisselles, vêtements, livres et documents

Association ABC Domino

33 cartons de fournitures scolaires et de livres

Association IECD Madagascar

55 cartons de dons

Association Fanantenana Esperance

- Des cartons de matériels sportifs

Centre ANYMA

- Des cannes, déambulateurs et béquilles
- Des chaises percées
- 1 table métallique
- des consommables médicaux
- 92 cartons de vêtements et accessoires pour les bénéficiaires, de fournitures scolaires, de bureau, de linge de maison

Ecole La Fontaine de Morondava

- 6 cartons d'équipements de sport

Ecole du monde

- 102 cartons de fournitures et de livres

Lycee Sacre Coeur Ambatolampy - Centre d'appareillage pour handicapees

- 1 fauteuil roulant
- 14 déambulateurs
- 2 matelas
- 1 plan incliné en bois
- 3 chaises percées
- des cannes anglaises, tripodes
- des cartons de consommables
- 2 imprimantes
- des cartons de masques chirurgicaux
- 3 ordinateurs complets
- des cartons de disques durs
- 4 fauteuils de douche

IES-AV Antsirabe

8 cartons d'écran, 2 cartons de claviers et souris, 2 cartons de câbles, 2 cartons divers, 2 cartons d'imprimantes, micro, téléphones, chargeurs, serveurs, 2 cartons répartiteur complets

ÉDUCATION



“
Chaque enfant qu’on
enseigne est un
homme qu’on gagne.”

”
Victor Hugo

L'éducation, l'alimentation et la santé demeurent les leviers indispensables pour conduire chaque être humain vers son plein potentiel. Avez-vous déjà compté combien de pays bénéficient de ces conditions ? Ils sont très peu nombreux et cela illustre parfaitement la nécessité de changer complètement de structure politique. Tout miser sur les élections pour obtenir de meilleures conditions de vie, revient à mettre 1 seul jeton sur une table de roulette, en espérant gagner !

Depuis 2004, le Consulat apporte sa contribution, à son échelle, à travers différentes initiatives :

- *L'attribution de bourses à des élèves méritants issus de familles modestes (Antananarivo);*
- *La mise à disposition de matériels informatiques et pédagogiques au profit d'écoles publiques (Antananarivo et banlieue);*
- *Le soutien à la pratique des sports collectifs (Antananarivo et provinces) ;*
- *Des actions de sensibilisation au brossage des dents dans les EPP, ainsi que l'appui à la cantine scolaire de l'EPP Faravohitra (Antananarivo)*

I. OCTROI DE BOURSES



Depuis 2014, nous accompagnons des jeunes brillants issus de familles modestes qui, sans ce soutien, auraient très probablement dû renoncer à leurs études supérieures faute de moyens.

Pour beaucoup, cette aide représente bien plus qu'un appui financier : c'est la possibilité de croire en leur avenir et de pouvoir vivre convenablement ou à exercer leurs talents à l'étranger, faute de perspectives sur-place.

Grâce à l'engagement fidèle de partenaires locaux et internationaux, **186 jeunes** ont ainsi été financés **depuis 2014**, de la classe de seconde jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur (premier et deuxième cycle).

Pour l'année universitaire 2024-2025, **103 boursiers** ont bénéficié d'une bourse : **42 lycéens et 61 étudiants**.

Volet Lycee

A partir de la classe de seconde jusqu'en terminale, les frais d'inscription et de scolarité d'élèves inscrits dans les 3 meilleurs établissements privés de la capitale (Saint Michel, Saint Antoine et Ecole Sacré-Coeur Antanimena) sont pris en charge par le Consulat.

Pour cette année, **42 élèves** répartis comme suit : 15 inscrits à l'ESCA, 15 inscrits au Collège St Michel et 12 inscrits au Lycée St Antoine

Volet Etudes Superieures

Prise en charge des frais d'inscription au concours et des frais de scolarités des écoles et universités privées.

Quant à ceux inscrits en université publique, une bourse mensuelle leurs est accordée en plus de la prise en charge des frais de concours et d'inscription.

Le Consulat leur assure également une orientation et un accompagnement à la demande - **61 bénéficiaires cette année**.



FALIMANANTSOA Ny Ando Vonin'Ala



Votre soutien ne se résume pas à des chiffres ou à des financements, c'est un véritable témoignage de foi en notre potentiel, un encouragement silencieux qui a renforcé notre détermination à réussir.

A vous, donateurs et partenaires financiers, nous disons un immense MERCI. Merci d'avoir cru en l'éducation comme un outil de transformation. Merci d'avoir cru en nous.

QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS



DEPUIS
2014

186

Jeunes pris en charge

04

Promotions ayant obtenu leur MASTER II

07

Promotions Licencées

295 500 €

Montant consacré depuis 2014
Soit environ 1 478 000 000 Ariary

ANNÉE SCOLAIRE
2024-2025

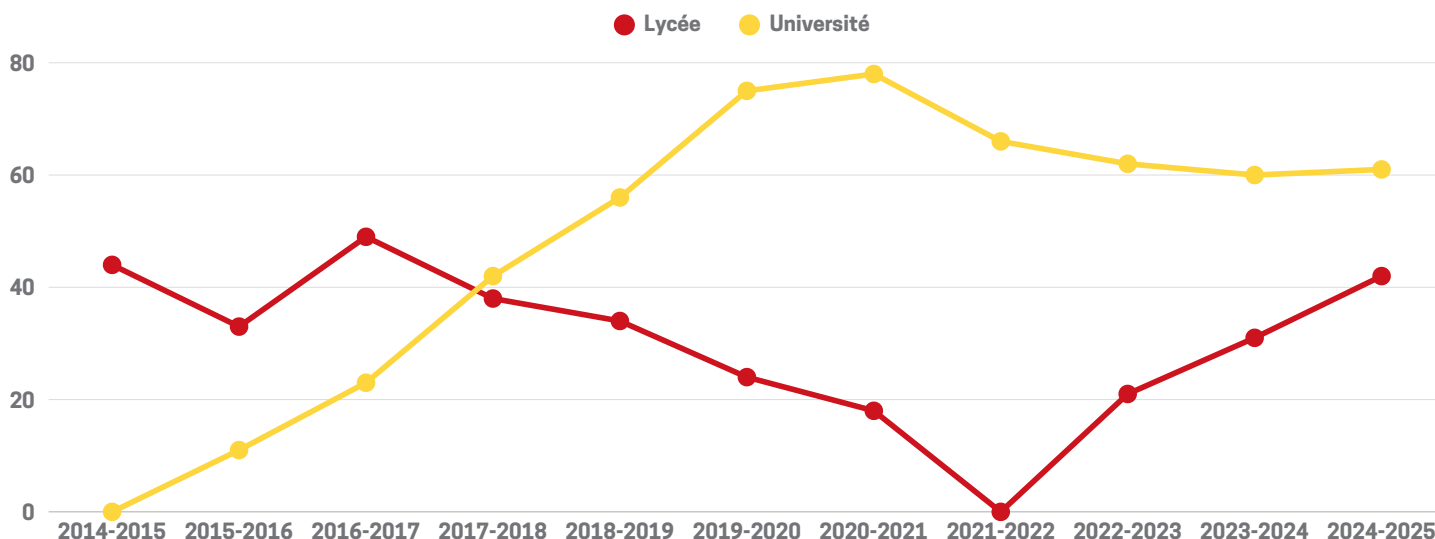
103

Boursiers dont 61 étudiants et 42 lycéens

28 234 €

Dont 78 669 420 Ar et 12 550 € de contributions obtenues en 2025

Evolution du nombre des bénéficiaires depuis 2014



LES REMISES DE CERTIFICATS - 2025



REMISE DE CERTIFICAT AUX JEUNES DE LA 3EME PROMOTION POUR LEUR MASTER II

À l'issue de l'année académique 2024-2025, 17 étudiants dont 11 filles et 6 garçons ont obtenu leurs diplômes de MASTER II. Selon la tradition, une cérémonie a été organisée dans les locaux de « **OPHAM MADAGASCAR** », pour saluer leur réussite et mettre à l'honneur leur parcours.

Cette 3^e promotion a été parrainée par Monsieur EGRAZ, Directeur Général de OPHAM Madagascar, qui avait déjà accueilli ces étudiants lors de leur entrée en Licence



REMISE DE CERTIFICAT AUX JEUNES DE LA 7EME PROMOTION POUR LEUR LICENCE

Une cérémonie sobre et conviviale s'est tenue dans les locaux d' « **AFG Bank Madagascar** », l'un des récents donateurs, afin de célébrer les étudiants de la septième promotion ayant obtenu leur diplôme de licence au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Cette promotion, composée de neuf lauréats majoritairement féminins, a bénéficié d'une bourse tout au long de leur second cycle, jusqu'à l'obtention de leur licence. Certains poursuivront leurs études.



II. APPUI AUX ÉCOLES PUBLIQUES EN MATÉRIELS ÉDUCATIFS ET NUMÉRIQUES



DOTATION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES AUX CEG ET AUX LYCEES

Depuis 2006, nous soutenons l'apprentissage de l'informatique au niveau des CEGs et des Lycées. A ce jour, **573 ordinateurs complets** ainsi que quelques imprimantes et matériels informatiques ont été remis à **120 écoles publiques(Antananarivo et provinces)**.

Cette année, **40 ordinateurs complets** ont été remis à **8 CEGs et Lycées** :

CEG Andavabato - 05 ordinateurs complets

Lycée Morondava - 05 ordinateurs complets

CEG Analavory- 05 ordinateurs complets

Lycée Belo - 05 ordinateurs complets

CEG Ambalavato - 05 ordinateurs complets

Lycée Manja - 05 ordinateurs complets

Lycée Mahabo - 05 ordinateurs complets

Lycée Miandrivazo - 05 ordinateurs complets



II. APPUI AUX ÉCOLES PUBLIQUES EN MATÉRIELS ÉDUCATIFS ET NUMÉRIQUES



REMISE DE LIVRES SCOLAIRES AUX CEG ET AUX LYCÉES

Depuis 2019, le Consulat de Monaco prend part à la célébration de la Francophonie. En Mars de chaque année, des ouvrages pédagogiques sont remis afin d'enrichir les bibliothèques scolaires et de soutenir l'apprentissage du français au niveau des établissements publics notamment les Collèges d'Enseignement General et les Lycées.

En 2025, grâce à l'augmentation de la subvention accordée par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération de la Principauté de Monaco, nous avons pu élargir cette action et porter le nombre d'établissements bénéficiaires à **neuf**, contre sept précédemment. Chacune de ces écoles ont reçu **56 ouvrages**.

A ce jour, **2 427 ouvrages** ont été distribués à **49 écoles** traduisant notre engagement constant en faveur d'un accès durable à des ressources éducatives de qualité.

LES BÉNÉFICIAIRES DE 2025 :

CEG Andranomena - 047/25/CONS/CONV

CEG Avaradoha - 048/25/CONS/CONV

Lycée Anosy Avaratra - 049/25/CONS/CONV

Lycée Bongatsara - 050/25/CONS/CONV

Lycée Alasora - 051/25/CONS/CONV

CEG Fenoarivo - 052/25/CONS/CONV

Lycée Andranonahoatra - 053/25/CONS/CONV

CEG Ankadikely - 054/25/CONS/CONV

CEG Ambohimalaza - 055/25/CONS/CONV



III. PROMOTION DU SPORT COLLECTIF EN MILIEU SCOLAIRE PUBLIC



Depuis 2010, grâce à la fidélité et à la générosité des partenaires engagés, notamment la Société Saint-Vincent-de-Paul Monaco et la Fondation Princesse Charlène de Monaco, la société SOMADIS ainsi que CANAL+ Madagascar, 887 établissements scolaires publics ont pu être soutenus, permettant à 378 478 élèves d'obtenir des ballons et des filets neufs. Dans les écoles publiques, le matériel est inexistant ou trop utilisé.

Nous offrons également des coupes, afin de redonner aux élèves la possibilité de jouer, de se dépasser, d'apprendre l'esprit d'équipe et de retrouver la fierté de représenter leur établissement.

Quatre terrains ont également été réaménagés, créant des espaces plus sûrs et plus motivants pour la pratique sportive. Chaque année, les tournois interscolaires deviennent ainsi des moments forts de rassemblement et de joie partagée.

Cette initiative, comme toutes les autres n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien précieux de nos partenaires financiers.

DEPUIS 2010 :



15 éditions

DEPUIS 2010



887 écoles

BÉNÉFICIAIRES



378 478 élèves

TOUCHÉES



5 régions

CONCERNÉES



6 625 ballons

REMIS AUX ÉCOLES



122 500 €
&

203 millions MGA
MONTANTS CONSACRÉS

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026



4 régions

touchées dont Analamanga, Itasy,
Vakinankaratra et Menabe



100 écoles

récipiendaires issues de 23
CISCO



43 953 élèves

touchés

Les 100 écoles bénéficiaires de cette 15ème édition

ANALAMANGA

EPP 67Ha NORD - CEG Betsimitatatra 67Ha -
EPP Ampilanonana - CEG Ambongamarina -
EPP Fieferana - CEG Kiangara - EPP
Miadanarivo - EPP Amberobe - CEG Morarano
Soafiraisana - EPP Antoribe - EPP Ambohibary -
Lycée Masindray - EPP Anosivita Boina - CEG
Fiombonana - EPP Antanetibe Zazamanga -
CEG Ambohimanantiana - Lycée
Ambohimanjaka - EPP Mandena - CEG
Mandena - Lycée Nandihizana

ITASY

EPP Merikandrefana - CEG Ambohimarina - EPP
Talata Maromena - CEG Amparibohitra - EPP
Ankasibe - EPP Manolotiana - EPP Fenoarivo -
EPP Tinarivo - CEG Imerinandrefana - EPP
Amparambohitra - CEG Ampasamanatongotra -
EPP Mahabo - EC Benimamo - EPP Talata
Maromena - CEG Antanetibe - Lycée
Ambohipandrano - EPP Bongatsara - CEG Talata
Tsimahadilo - EPP Imerinatsimo - CEG
Ambatomirahavavy

VAKINANKARATRA

EPP Miadana - CEG Morarano - EPP Ankeniheny
- EPP Fierenana - EPP Amboatavo - CEG
Antsahondra - EPP Bemasoandro - EPP
Ambatotsipihina Ouest - CEG Antambiazana -
EPP Besorohitra - CEG Dango - Lycée Faratsiho -
EPP Faratsiho - EPP Ambatomainty - EPP
Ambalavato 401 - EPP Mahazoarivo - EPP
Mandriakeniheny - EPP Ambodivato - Lycée
Manandona - EPP Anosimboahangy - EPP
Manarapenitra Tsarahonenana - EPP
Ambatonikolahy - Lycée Manapa - EPP
Ampitanomby - Lycée Betafo - EPP Beakanga -
EPP Voajanahary - EPP Vasina - EPP
Ambohimasikely - CEG Fidirana

MENABE

EPP Ampanasana - CEG Isalo - EPP Isalo - CEG
Masiakampy - EPP Andranomainty - EPP
Ankilivalo - CEG Ankilivalo - EPP Bezezika - CEG
Mandabe - EPP Ambia - EPP Anjatelo - EPP
Andranopasy - CEG Andranopasy - Lycée Miary -
EPP Betsioky - CEG Ankiliabo - EPP Miary - EPP
Berevo - CEG Antsiraraky - EPP Bereketa - CEG
Tsimafana - EPP Avaradrova - EPP
Andakabe - CEG Tsimahavaokely - Lycée
Tsimahavaokely - EPP Tsimahavaobe - CEG
Ankisirasira - EPP Antevamena II - EPP Ampasy -
CEG Bemanonga

LES REMISES EN PHOTO



IV. AUTRES APPUIS

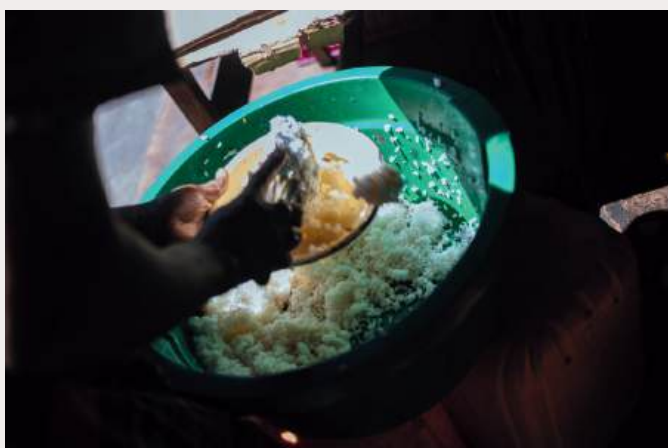


1. SOUTIEN À L'EPP FARAVOHITRA AMBONY

FINANCEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis 2014, en partenariat avec l'École Saint-Honoré d'Eylau, le Consulat soutient la cantine scolaire de l'EPP Faravohitra Ambony. Cette école scolarise une centaine d'enfants chaque année depuis une soixantaine d'années. Grâce à l'engagement fidèle de notre partenaire VITOGAZ, cette action permet à ces élèves de bénéficier chaque midi d'un repas chaud.

L'approvisionnement en denrées, ainsi que la mise à disposition des réchauds et du gaz, sont assurés durant toute l'année scolaire.



RÉPARATION DE LA CLÔTURE DE L'ÉCOLE

Depuis 2011, nous accompagnons l'EPP Faravohitra à travers différents travaux de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves. Malgré les efforts engagés au fil des années, le bâtiment continue de se fragiliser avec le temps. Les moyens publics alloués à l'entretien des infrastructures scolaires sont nuls.

Pour l'année scolaire 2024-2025, la priorité a été donnée à la sécurité des enfants. Nous avons ainsi financé la réhabilitation de la cour extérieure afin de prévenir tout risque d'éboulement, l'école étant située sur un terrain en pente.



IV. AUTRES APPUIS



2. SENSIBILISATION AU BROSSAGE DES DENTS AUPRÈS DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA CAPITALE

Depuis plus de vingt ans, nous défendons une évidence trop souvent ignorée : la santé des enfants commence par des gestes simples d'éducation. Pourtant, dans ce pays, des millions d'élèves grandissent avec des caries non soignées. Leurs sourires disparaissent, les infections se multiplient, alors que le dentifrice ne coûte pas cher du tout. Une brosse à dent et un tube de dentifrice coûtent 6000 ariary.

En 2018, grâce au financement de la Croix Rouge Monégasque, une minuscule initiative de sensibilisation au brossage des dents dans les écoles primaires a été lancée.

Notre conviction est simple : éduquer à l'hygiène de base, c'est préparer à l'avenir, **parce qu'un enfant qui n'a pas mal peut apprendre, jouer et grandir et accessoirement il peut mieux mâcher et donc digérer, avec des dents saines.**

Depuis, les donateurs nous accompagnent dans un effort constant. Ensemble, nous avons réalisé :



5 campagnes de sensibilisation



22 écoles touchées



14 800 élèves formés aux gestes d'hygiène dentaire

LES RÉALISATIONS DE 2025 :



3 campagnes réalisées



12 écoles concernées



8 324 élèves bénéficiaires

LES BÉNÉFICIAIRES DE 2025

EPP Andafy Atsimo Tanjombato –
EPP Madera Namontana – EPP
Mandroseza - EPP Albert Canut -
EPP Analamahitsy Cité, EPP
Alarobia Amboniloha – EPP
Ampefiloha – EPP
Andrefan'Ambohijanahary - EPP
Ankadifotsy – EPP Andravoahangy
– EPP Ambohimahitsy – EPP
Nanisana



SOUTIEN À L'ENFANCE



“ Faire peu mais le faire
avec constance, c'est déjà
beaucoup. ”

Depuis plusieurs années, nous accompagnons des associations malgaches engagées au quotidien auprès des enfants et des populations en situation de vulnérabilité. Grâce au soutien constant de la Coopération Internationale Monégasque, des micro-appuis sont accordés chaque année pour renforcer l'impact local de ces structures.

En 2025, 13 structures ont ainsi pu bénéficier d'un appui financier de 17 000 €, leur permettant de concrétiser des actions ciblées, alignées sur leurs besoins réels et leur mission sur le terrain.

En complément de notre soutien aux associations, nous avons lancé en 2009 une initiative modeste mais essentielle : la distribution de couvertures aux enfants de moins de 5 ans dans les quartiers défavorisés pour les protéger durant l'hiver.

La collaboration avec la "Société Malgache de Distribution S.A." (SOMADIS) a également connu une évolution significative, le Consulat étant, depuis 2024, le partenaire privilégié de "SOMADIS" pour la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de la campagne « Live&Give »

I. SOUTIEN AUX ORGANISATIONS EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ASSOCIATION SOA MAHEFA : Equipement de l'atelier de production

L'Association Soa Mahefa accompagne les personnes en situation de handicap vers l'autonomie sociale et économique. Pour renforcer la durabilité de son action, elle a mis en place un atelier de fabrication d'accessoires en raphia et en crochet, mené par ses bénéficiaires eux-mêmes.

Grâce au micro-appui, l'association a pu se réapprovisionner en matières premières, assurant ainsi la continuité de cette activité à visée économique et inclusive. Ce fond a également assuré une partie du salaire de la secrétaire de l'association.



CENTRE AVANA : Accompagnement inclusif et amélioration de l'environnement d'apprentissage

Le Centre AVANA, créé en 2021, accueille des enfants et adolescents présentant des troubles d'apprentissage (autisme, troubles DYS, difficultés de concentration ou de mémoire) et s'engage pour une éducation réellement inclusive.

Son effectif ayant quadruplé en trois ans, le centre a bénéficié en 2025 du soutien du Consulat de Monaco pour :

- Le déménagement vers un local plus spacieux et adapté aux besoins spécifiques des élèves, offrant un cadre d'apprentissage plus confortable.
- La construction d'une cuisine fonctionnelle, permettant de proposer des repas équilibrés et d'intégrer des activités culinaires pédagogiques dans un cadre sécurisé.



II. APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



1. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

ONG SENTINELLES : Soutien à la réinsertion par l'accès au numérique

Active à Madagascar depuis 1987, l'ONG Sentinelles accompagne des personnes vulnérables — jeunes incarcérés, femmes détenues avec enfants, victimes de violences ou personnes sans hébergement — vers une réinsertion sociale et familiale durable.

En 2025, grâce au soutien du Consulat de Monaco, une salle informatique entièrement équipée a été créée pour les bénéficiaires poursuivant des études supérieures. Cet espace sécurisé permet aux jeunes d'accéder aux outils numériques essentiels à leur formation, renforçant leur autonomie et leurs perspectives professionnelles.



AKANY AVOKO AMBOHIDRATRIMO : Soutien nutritionnel et valorisation des espaces de vie

Le centre Akany Avoko Ambohidratrimo accueille des enfants et adolescentes placées par décision de justice, souvent issus de situations de grande vulnérabilité. Sa mission est de leur offrir un environnement sécurisé et propice à leur reconstruction.

En 2025, avec notre appui, le centre a pu renforcer l'alimentation des enfants, embellir les espaces communs et réhabiliter le salon de coiffure. Ces actions contribuent à améliorer le quotidien des jeunes, en leur offrant sécurité, dignité et opportunités d'apprentissage.



II. APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



2. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE DES ENFANTS ORPHELINS ET ENFANTS ABANDONNÉS

ASSOCIATION MANORINA : mise en place d'un système de gestion des déchets

L'Association Manorina accueille des enfants très jeunes, placés en urgence par décision judiciaire, en leur offrant un cadre protecteur et des activités éducatives régulières. En 2025, la subvention du Consulat a permis à l'association de mettre en place un système de gestion des déchets alliant éducation et protection de l'environnement.



Un incinérateur pour les déchets non recyclables et un composteur pour les déchets organiques ont été installés, permettant de sensibiliser enfants, éducateurs et familles, tout en améliorant la propreté et la durabilité du centre.

Cette action renforce l'autonomie du centre et transmet aux enfants des valeurs d'écocitoyenneté dès le plus jeune âge.

3. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS VIVANT DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA CHARITÉ(AIC) : approvisionnement de la cantine scolaire

En 2025, l'AIC d'Anosizato a pu bénéficier d'un nouvel espace de travail grâce à un bienfaiteur qui a mis à disposition une partie de son appartement dans la Haute Ville. Initialement prévu pour accueillir 15 jeunes filles en sortie de formation, l'initiative a été adaptée pour des raisons de sécurité, l'hébergement étant finalement abandonné.



Avec le soutien financier du Consulat, les jeunes filles et mères célibataires ont pu poursuivre leurs activités artisanales, développer leurs compétences et améliorer la qualité de leurs productions. Après les formations de fin d'année 2024, elles ont réintégré l'atelier « AVOTRA » en janvier 2025, disposant ainsi d'un cadre stable pour continuer à progresser.

3. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS VIVANT DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS



MAISON DES ENFANTS : approvisionnement en riz de la cantine et en médicament du dispensaire

Créée en 2007, l'Association Maison des Enfants veille à la protection des droits fondamentaux des enfants et au soutien des mères vulnérables à travers son Centre Mère-Enfant à Antohomadinika.

En 2025, grâce au soutien du Consulat de Monaco, le centre a renforcé son accompagnement médical et nutritionnel :

- Un cabinet médical hebdomadaire, animé par un médecin et une infirmière, accueille mères et enfants du quartier.
- La fourniture régulière de médicaments essentiels et d'examens de base permet de traiter les pathologies courantes.
- La cantine scolaire continue d'offrir chaque jour un repas chaud et équilibré à 160 enfants, contribuant à leur santé et leur bien-être.



II. APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



4. LES ORGANISATIONS INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

ASSOCIATION SEKOOL MADAGASCAR : dons de fournitures scolaires pour l'insertion scolaire des bénéficiaires

Implantée à Ivato, l'Association SEKOOL Madagascar accompagne depuis plusieurs années les enfants de 7 à 16 ans issus de milieux défavorisés, en proposant un soutien scolaire adapté et des activités artistiques pour stimuler leur développement personnel.

En 2025, grâce au partenariat avec le Consulat de Monaco, 162 élèves ont reçu des fournitures scolaires complètes.



ASSOCIATION FIAVOTANA : appui au fonctionnement de la cantine scolaire

Implantée à Ivandry, l'Association Fiaivotana accompagne les enfants en situation de rue dans leur insertion et réinsertion scolaire, à travers des classes de soutien, d'alphabétisation et de renforcement, tout en bénéficiant d'un suivi médical quotidien.

En 2025, le soutien du Consulat de Monaco a permis de renforcer l'assiduité des enfants en approvisionnant la cantine scolaire et en contribuant à la rémunération de deux membres clés de l'équipe, garantissant ainsi un accompagnement pédagogique et un repas quotidien pour les bénéficiaires.

ASSOCIATION FANOVOZANTSOA : achat de fournitures scolaires et approvisionnement de la cantine

L'Association Fanovozantsoa accompagne des enfants issus de milieux précaires en proposant un soutien éducatif personnalisé, notamment pour le renforcement scolaire et la réinsertion dans les écoles primaires publiques.

En 2025, grâce au soutien du Consulat Général Honoraire de Monaco, l'association a pu :

- Assurer un repas équilibré quotidien via la cantine scolaire ;
- Fournir le matériel nécessaire à 120 enfants, allégeant le fardeau des familles ;
- Garantir un encadrement pédagogique régulier grâce à la rémunération de deux éducateurs.

Ces actions ont renforcé l'assiduité, la motivation et le bien-être des enfants, offrant un environnement propice à leur apprentissage

4. LES ORGANISATIONS INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION



ASSOCIATION AFAKA : insertion professionnelle des jeunes filles mères

L'Association AFAKA accompagne les jeunes femmes et mères vers une insertion professionnelle durable, en offrant un cadre sécurisé d'écoute, de soutien psychosocial et d'orientation pour elles et leurs enfants. Elle facilite également leur autonomisation économique et l'accès à l'emploi.

En 2025, grâce au soutien du Consulat de Monaco, six formations professionnelles ont été organisées dans des domaines variés : entrepreneuriat, couture, crochet et raphia, langues, hôtellerie et communication. Un reliquat budgétaire a permis de mettre en place une septième formation axée sur le développement des compétences personnelles, renforçant ainsi l'autonomie et les perspectives professionnelles des participantes.

ASSOCIATION MANAMPY MAHATONY : approvisionnement de la cantine scolaire

Fondée en 2010, l'Association Manampy Mahatony accompagne 35 enfants issus de familles défavorisées du quartier Mahatony Soavimasandro et des environs, en soutenant leur scolarisation et leur alimentation.

En 2025, grâce au soutien renouvelé du Consulat de Monaco, la cantine scolaire a pu fonctionner toute l'année, contribuant à améliorer l'assiduité, la concentration et le quotidien des enfants.

Ces actions renforcent un environnement d'apprentissage stable et motivant pour les jeunes pris en charge par l'Association.



III. DISTRIBUTION DE COUVERTURES POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS DES QUARTIERS POPULAIRES D'ANTANANARIVO



Lancée en 2009 par le Consulat, cette initiative simple vise à offrir des couvertures aux enfants de moins de 5 ans, dans les quartiers populaires de la capitale, au début de l'hiver. Depuis 2015, la Brasserie « STAR MADAGASCAR » a soutenu financièrement cette action jusqu'en 2024.

DE 2009 JUSQU'EN 2024 :



18 000 enfants ayant reçus des couvertures



156 millions d'Ariary mobilisés



106 fokontany touchés sur les 192 que compte Antananarivo

POUR 2025 :

Cette année, grâce au soutien d'« **Espace Mada** » agence de voyage et tour opérateur et de l'entreprise de travaux publics « **COLAS** » présente à Madagascar depuis les années 50, 500 enfants supplémentaires ont bénéficié de notre campagne cette année.

La distribution s'est déroulée dans cinq fokontany :



Fokontany Behoririka
Ambatomitsangana



Fokontany Ankaditapaka
Avaratra



Fokontany Ambondrona



Fokontany Antohomadinika



Fokontany
Andrefan'Ambohijanahary

IV. SOUTIEN À L'ASSOCIATION AMADEA ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT



L'Association AMADEA Enfance et Développement soutient le centre NOMENA à Mahambo, Fenerive-Est, qui accueille des orphelins et enfants vulnérables. Le centre comprend un accueil pour placements judiciaires, un centre de renutrition ainsi qu'une école préscolaire et primaire.

Depuis vingt ans, le Consulat accompagne AMADEA afin d'améliorer la qualité d'accueil des enfants. En 2025, son soutien permettra de rénover le dortoir, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'hébergement et le confort des jeunes pris en charge par le centre.

Rénovation du sol dans le dortoir des garçons :



Avant



Après

Rénovation du sol dans le dortoir des filles :



Avant



Après

V. COLLABORATION AVEC SOMADIS CAMPAGNE “LIVE&GIVE”



La société SOMADIS, représentant la Fondation BEL, souhaite, grâce aux fonds récoltés lors de la campagne « Live and Give », apporter son soutien à des structures œuvrant en faveur d'enfants vulnérables. En partenariat avec le Consulat, une sélection d'associations bénéficiaires a été effectuée, accompagnée d'une identification de leurs besoins prioritaires. Aussi, pour 2025, 4 associations ont reçu un appui :

Association	Réalisation
Association Manaode	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de citerne d'eau de 500 litres ; • Achat d'un lampadaire solaire avec panneau et support ; • Confection de carrelage du réfectoire ; • Achat d'imperméable aux bénéficiaires
Centre Nouveau Relai des Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Confection de 10 lits superposés de 3 étages pour les dortoirs de la gîte
Graines de Bitume	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de réfrigérateur ; • Confection de mobiliers pour le réfectoire ; • Rafrâichissement de la peinture murale dans le réfectoire ; • Achat de mobilier pour la salle d'activité ; • Peintures des anciens mobiliers dans la salle d'activité ; • Traçage de jeux au sol dans la grande cour
Association Manampy Mahatony	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement de la cuisine ; • Remplacement des fenêtres et portes des salles de classes





“ Rien n'est solitaire, tout est solidaire ”

Au-delà des chiffres

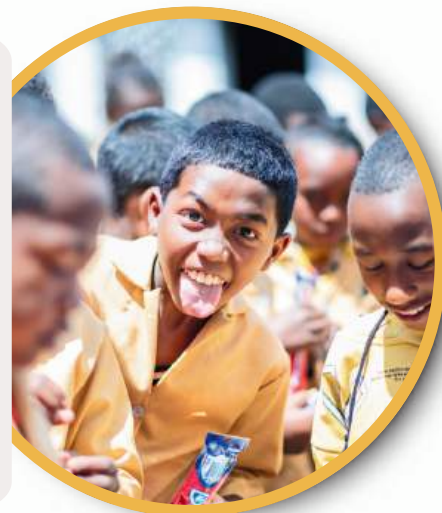
LEURS PAROLES, NOS ENGAGEMENTS



Tojo - 8ans

Bénéficiaire des campagnes de sensibilisation à l'hygiène dentaire

"Ce sera la première fois qu'on aura un tube de dentifrice à la maison. Je n'ai jamais connu le goût puisqu'à la maison, on se brosse les dents avec du savon. Je savais qu'il est important de se brosse les dents pour les préserver mais maintenant, je sais comment il faut faire pour éviter les caries."



Miakonirainy RAZAFITRIMO

Ingénieure en Bâtiment et Travaux Publics

Boursière du Consulat de Monaco - Promotion I



Merci de croire en nous, les étudiants, et de faire de vos projets une réalité concrète. Votre vision et votre dévouement laissent une empreinte indélébile dans nos vies et façonnent un avenir prometteur.

Votre vision de l'avenir, marquée par l'investissement dans la jeunesse et l'éducation, crée des opportunités qui vont bien au-delà des salles de classe. Vous êtes les architectes du changement, contribuant à façonner des vies et à ouvrir des portes qui semblaient, pour certains, autrefois inaccessibles.



UNE RECONNAISSANCE POUR PLUS DE VINGT ANS D'ENGAGEMENT



LE MINISTRE

Antananarivo, le 10 Juillet 2025

à

Son Excellence Monsieur Cyril JUGE
Consul Général Honoraire de la Principauté
de Monaco à Madagascar

Objet : Accusé de réception et remerciements pour la transmission du recueil des rapports d'activités

Excellence, Monsieur le Consul Général Honoraire,

C'est avec une profonde reconnaissance et une vive émotion que j'accuse réception de votre lettre en date du 14 juillet 2025, accompagnée des deux recueils retraçant les appuis apportés par le Consulat de la Principauté de Monaco à Madagascar, ainsi que par la Direction de la Coopération Internationale, au cours des deux dernières décennies.

Permettez-moi, au nom du Gouvernement malagasy et en mon nom personnel, d'exprimer notre plus sincère gratitude pour cette initiative empreinte de mémoire, de respect et d'amitié. Ces vingt années d'engagement, marquées par des actions solidaires, humanistes et profondément respectueuses de la dignité de notre peuple, constituent le socle d'une relation exemplaire entre nos deux pays.

La fidélité de la Principauté de Monaco, à travers votre Consulat, à l'égard de Madagascar, illustre à merveille les valeurs universelles de solidarité, de générosité et de coopération équitable. Vous avez su, à travers ces engagements continus, donner un sens concret à la diplomatie de proximité, empreinte d'humanité, de respect mutuel et de confiance.

Je tiens également à saluer, avec une émotion particulière, le témoignage personnel que vous avez bien voulu partager. Il reflète l'histoire vivante d'un lien tissé non seulement entre États, mais aussi entre les cœurs. Ce lien, bâti au fil du temps, s'inscrit désormais dans une tradition d'amitié que nous avons à cœur de faire perdurer et renforcer.

Soyez assuré, Excellence, de notre volonté commune d'approfondir davantage cette coopération féconde, dans l'esprit de paix, de respect et de partenariat qui nous unit.

En vous renouvelant mes plus sincères remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Consul Général Honoraire, l'expression de ma très haute considération.

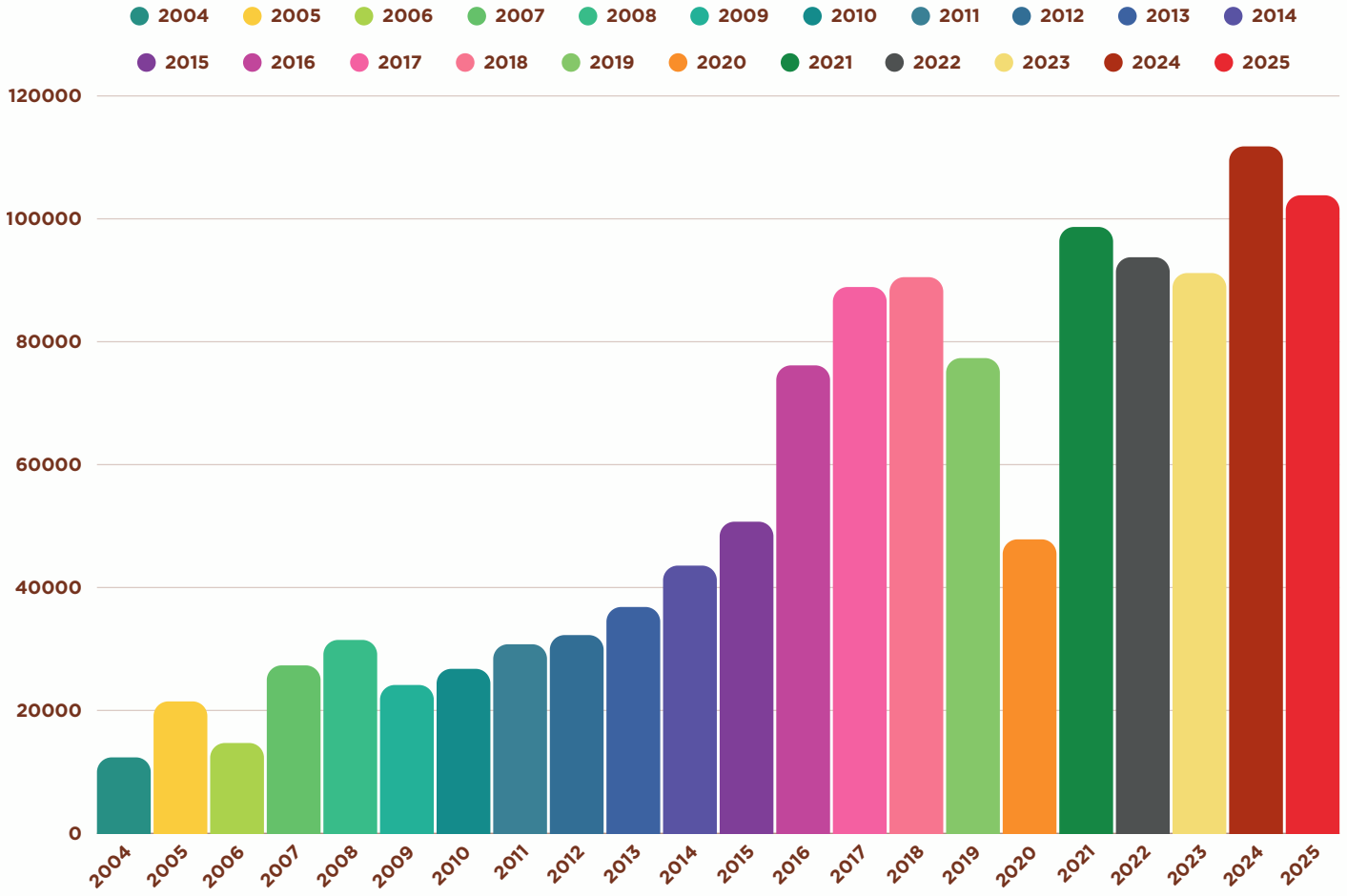


RASATA Rofaravavitafika
Ministre des Affaires Étrangères



ANNEXES

ANNEXE I - EVOLUTION DES DONS RECUS EN EURO DEPUIS 2004



ANNEXE II - RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004



Équipements et Mobilier Médical :

Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, lits et lits picots pour enfants, supports appui-lits médical, tables d'opérations avec accessoires, tables d'examen, tables d'accouchement, tables de gynécologie, tables infirmières, tables de service dentiste, autoclaves, stérilisateur poupinels, fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine, fauteuils de repos pour malade, berceau pliable, support appui berceau, comptoir d'accueil, meubles de rangement à roulettes, escabeau pour table de consultation, déambulateurs et paires de cannes anglaise, chaises percées, chaises baignoires (avec tablette), paravents, guidons de transfert pivotant, fauteuil repos, fauteuil de chambre, chariots, armoires métalliques, potences, moustiquaires, verticalisateurs, rééducation et kinésithérapie, béquilles, genouillères, électrostimulateurs, vêtements hospitaliers, matelas, matelas anti-escarre, livres médicaux, encyclopédies médicales, sur blouse médicale, échelle de kine, vélos de kine, coquille ergonomique, rehausseur, microscope, scialytique double, jouets pour les services pédiatres.

Equipements de Diagnostic et d'Imagerie :

Appareils de radiologie complets, mammographies, échographes, audiomètres, négatoscopes, appareils à ECG, glucomètres, tableau optométrie, toise pour adulte, colonne vidéo endoscopie complète, amplificateur de brillance, micro doppler, stéthoscope, meuleuse de verre ophtalmique, moniteur, stéto-obstétrical

Soutien de vie et urgence

Appareils de réanimation, appareils de ventilation, défibrillateurs, concentrateurs d'oxygène, kit oxygène pour ambulance, autoclaves, stérilisateur poupinels, couveuses, monitoring fœtal, pèse-bébés, compléments nutritionnels, aspirateurs, compresseur d'air, brancard de secours, extracteur d'oxygène PHILIPS, respirateur

Équipements et Mobilier Médical :

Cabinet de dermatologie complet - cabinet d'ophtalmologie complet

Materiels informatiques :

- 613 ordinateurs complets pour 128 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés
- Imprimantes

Equipements sportifs

- 6.625 ballons
- 465 paires de filets de basket et de volley
- 8.800 lots de maillots remis à 887 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

Ouvrages d'apprentissage de la langue française

- 2 427 livres remis à 49 écoles publiques (CEG et Lycées)

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004		
11.563 € et 10.000.000 MGA (12.363 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 € 	8 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2005		
14.998,25 € et 12.013.250 MGA (21.470 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BCI : 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA 	19 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2006		
11.684,95 € et 8.000.000 MGA (14.703,75 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 € 	26 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2007		
19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA 	50 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2008		
22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALLY : 1.079,46 € 	67 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2009		
21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALLY : 1.200 € 	88 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2010		
22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 € 	114 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2011		
22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 € 	68 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2012		
22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)	<ul style="list-style-type: none"> - BAUD & DAVID : 1.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - PMU M/car: 10.000.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - SANIFER : 3.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar 	63 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2013		
23.800 € et 36.500.000 MGA (36.836 €)	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA 	92 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21
Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2014		
27.739 € et 49.074.000 MGA (43.569 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.300.000 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 1.000.000 MGA - Banque Martin MAUREL : 987 € - BMOI : 2.000.000 MGA - Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA - MAP : 4.963 € - Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA 	131 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education : 56 - Soutien aux enfants : 29 - Lutte contre la pauvreté : 7 - Sport : 25

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2014 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - MONEYTECH : 2.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 988.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA - Remy MABILLON : 989 € - Renée MAUS : 2.000 € - Rens FABER : 10.926.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Société de M. BALY : 1.800 € 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2015		
32.820 € et 64.418.659 MGA (50.714 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.488.659 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.480 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Contributions anonymes : 3.000.000 MGA - Dany SENDRISON : 160€ - DCI : 11.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Groupe BASAN : 3.000.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 4.480 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 10.000.000 MGA - Remy MABILLON : 1.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - Rens FABER : 7.180.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA 	175 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2015 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Société de M. BALLY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 5.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA - YVES JETHA : 1.000.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2016		
53.750 € et 78.405.000 MGA (76.151 €)	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 750.000 MGA - Autres contributeurs : 10.380 € - Banque Martin MAUREL : 500 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CANAL+ Madagascar : 10.124.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 870 € - Contributions anonymes : 2.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - Emmanuèle GERDIL : 1.000 € - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 1.000 € - Groupe BASAN : 1.500.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.500 € - Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 2.881.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 3.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - Remy MORTIER : 1.000 € - Rens FABER : 10.750.000 MGA - Roland RAVANDISON : 400.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA 	175 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 17 - Education : 80 - Soutien aux enfants : 22 - Lutte contre la pauvreté : 8 - Sport : 48

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2016 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Société de M. BALLY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 7.500.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2017		
65.498,82 € et 88.936.431 MGA (88.903,14 €)	<ul style="list-style-type: none"> - AMADE Monaco : 4.980 € - Association des Biologistes : 7.500 € - Banque Martin Maurel : 1.000 € - Bernard BENOIT : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - CANAL+ Madagascar : 4.580.000 MGA - CANAL+ Madagascar : 10.530.000 MGA - Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA - Contributions anonymes : 2.500.000 MGA - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 12.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 € - Emmanuèle GERDIL : 500 € - Eric GAUDUCHON : 500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Francis RAJAobelina : 500.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 2.100 € - OPHAM : 6.552.760 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - REFRIGEPÊCHE : 2.000.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € 	184 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 134 - Enfance vulnérable : 36

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2017 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMEF : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALLY : 2.000 € - SOMADIS : 6.000.000 MGA - SOPROMER : 2.000.000 MGA - STAR : 11.286.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 479 € - WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2018		
69.969 € et 82.162.120 MGA (90.509,53 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 6.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.500.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BMOI : 6.000.000 MGA - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 679 € - Conférence Immaculée de Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 10.000 € - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 350 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Leticia de Massy : 2.000 € - MAP : 9.980 € - Michel BALLY : 2.300 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - OPHAM : 7.966.520 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA 	204 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 165 - Enfance vulnérable : 25

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2018 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 6.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - STAR : 27.860.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - Yves DAVID : 1.500 € - WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA - Contribution anonyme : 5.000.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2019		
48.096,84 € et 116.963.223,72 MGA (77.337,64 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Barijaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA - Bernard BENOÎT : 500.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA - CANAL+ sport scolaire : 5.000.000 MGA - CANAL+ frais de scolarité : 20.009.000 MGA - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Christian Von BALLMOOS : 500 USD - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAobelina : 1.000.000 MGA - Franck FOHINE : 20.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar Law Offices : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - Michel BALY : 2.300 € - FONDS Michele MONLOUP : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 856,84 € - OPHAM : 8.037.140 MGA - RATSIMIVONY : 500.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € 	240 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education et Sport : 185 - Enfance vulnérable : 30

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2019 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SAHAM Assurance : 2.000. 000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STARachat couvertures SOMACOU : 10.140.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO (DRH STAR) : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € - WU Jean-Claude: 3.500.000 MGA - Yves DAVID : 1.000 € 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2020		
37 031,77 € et 48.632.000 MGA (47.838,88 €)	<ul style="list-style-type: none"> - Antoine FIEVET : 2.000 € - Barijaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA - CANAL+ sport scolaire : 3. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Dany SENDRISON : 180 € - DCI : 15.000€ - FONDS Michele MONLOUP - FOUGINVEST : 1.000 € - Francis RAJAobelina : 1.000.000 MGA - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 435 € - LIONS MONTELMAR MISTRAL : 435 € - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 1.021 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 5.000 € : 5.000 € 	157 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 11 - Education et Sport : 131 - Enfance vulnérable : 15

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2020 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR frais de scolarité : 16. 632.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2021		
81.084 € et 79.168.060 MGA (98.677 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.453 € - CANAL+ frais de scolarité : 25. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 9.919 € - DCI : 15.000 € - EUREKA : 1.000.000 MGA - Fidy RAMAMONJISOA : 500 € - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.500 € - FONDS Michele MONLOUP : 3.000.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - FRAGRANT Garden : 500.000 MGA - MAP : 20.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Michel BALLY : 2.300 € - Mr et Mme RAJAONERA : 1.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 942 € - OPHAM : 8.918.060 MGA - Patrick LECOURT : 13.000 € - RAMANANDRAIBE Exportation : 1.000.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.500 € - Renée MAUS : 1.970 € - Saint-Vincent de Paul : 5.000 € - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA 	234 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 21 - Education et Sport : 194 - Enfance vulnérable : 19

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2021 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - SOMADIS : 10.000.000 MGA - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Yves DAVID : 1.500 € - WU Jean-Claude : 2.750.000 MGA - Contribution anonyme : 5.000.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2022		
65.197,86 € et 137.044.554,97 MGA (95.652 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ACEP Madagascar : 4.000.000 MGA - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 € - Bernard BENOIT : 600.000 MGA - Bertrand William MAUS : 2.000 € - CASSAM Chenai Shahin : 1.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 600 \$ - Dany SENDRISON : 222 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 3.500 € - FONDS Michele MONLOUP : 3.500.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - FRAGRANT Garden : 1.000.000 MGA - Lova RAJAONERA : 500.000 MGA - MAP : 10.000 € - Madagascar Law Offices : 9.500.000 MGA - Michel BALY : 2.500 € - Michel RAMANANTSOA : 7.750.000 MGA - Mme BALY : 3.100 € - Mr et Mme RAJAONERA : 2.000.000 MGA - Mr et Mme SALICHON : 3.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.076 € - OPHAM : 8.556.760 MGA - Patrick LECOURT : 11.000 € - RABETSITONTA Tovoanonahary : 1.000 € - RAMANANDRAIBE Exportation : 6.000.000 MGA - RENS Faber : 1.000.000 MGA 	237 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 21 - Education et Sport : 188 - Enfance vulnérable : 28

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2022 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Saint-Vincent de Paul : 10.000 € - SANIFER : 10.000.000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 5.000.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STARaction couvertures : 13.200.000 MGA - STAR frais de scolarité : 20.012.000 MGA - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Tojo RAKOTOZAFY : 200.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA - Contribution anonyme : 6.000.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2023		
68.680 € et 130.799.360 MGA (95.930 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ACEP Madagascar : 3.000.000 MGA - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 € - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - CANAL+ sport scolaire : 5. 000.000 MGA - CANAL+ frais de scolarité : 10.000.000 MGA - CASSAM Chenai Shahin : 2.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Dany SENDRISON : 212 € - DCI : 15.000 € - Direction Education Nationale : 10.000 € - Fédération MIARY : 5.000.000 MGA - Fidy RAMAMONJISOA : 500 € - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.468 € - FONDS Michele MONLOUP : 4.000.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - Gabriella ANDRIANARY : 400.000 MGA - MAP : 10.000 € 	232 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 19 - Education et Sport : 184 - Enfance vulnérable : 29

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2023 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - FTHM : 3.000.000 MGA - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Michel BALY : 2.800 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - OPHAM : 9.499.360 MGA - Patrick LECOURT : 10.955 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 10.000 € - SEMINA : 500.000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 10.000.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR action couvertures : 14.700.000 MGA - STAR frais de scolarité : 10.000.000 MGA - STAR sport scolaire : 2.000.000 MGA - STMB : 5.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - VITOGAZ : 6.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA - Contribution anonyme : 200.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2024		
78.714 € et 185.018.060 MGA (117.259 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ACEP Madagascar : 3.000.000 MGA - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 € - Antsa Larissa RANDRIANIAINA : 200.000 MGA - Avotra RAKOTOARISOA : 80.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - Bernard FONTANA : 10.000 € 	241 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 43 - Education et Sport : 168 - Enfance vulnérable : 30

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signees
2024 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - BFV SG : 6.880.000 MGA - BMOI : 500.000 MGA - CANAL+ sport scolaire : 5. 000.000 MGA - CANAL+ frais de scolarité : 15.000.000 MGA - CASSAM Chenai Shahin : 500.000 MGA - Christelle RANDRIAMIHAINGO : 100.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Claudine RAOBELINA : 250.000 MGA - COLAS MADAGASCAR : 5.000.000 MGA - Croix Rouge Monégasque : 5.000 € - Dany SENDRISON : 213 € - DCI : 15.000 € - EUREKA : 1.000.000 MGA - FEDERATION MIARY : 5.000.000 MGA - Finaritra RAHARIMANANJARA : 100.000 MGA - Fondation HEMATLAL VELJEE : 10.000.000 MGA - Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.436 € - FONDS Michele MONLOUP : 5.000.000 MGA - Frédéric AMOUDRU : 200 € - Gabriella ANDRIANARY : 300.000 MGA - Guillaume de FOUGIERE : 1.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GROUPE YKA : 1.000.000 MGA - Hanta RAJAONERA : 1.500.000 MGA - Hassaneïn Hiridjee : 10.000.000 MGA - Jonshon RANJA : 200.000 MGA - Landy Nirina RAJOELINA : 100.000 MGA - Laurent Vassel de ZIEGLER : 500.000 MGA - Liva Jonathan ANDRIAMIHAJA : 400.000 MGA - Lova RAJAONERA : 1.000.000 MGA - MAP : 10.000 € - Michel BALLY : 3.500 € - Nicolas CLAVEL : 953 € - Onasoa DORIAN'AY : 150.000 MGA 	

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2024 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Patrick AZOPARDI : 3.000.000 MGA - Patrick LECOURT : 10.955 € - RAMANANDRAIBE Exportation : 4.000.000 MGA - RENS FABER : 3.000.000 MGA - Renée MAUS : 3.000 € - Rindra Erica RANARISON : 800.000 MGA - Sahondra RABENARIVO : 2.500.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 10.000 € - SANIFER : 10.000.000 MGA - SIPEM : 6.000.000 MGA - SMIP : 10.000.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR action couvertures : 20.415.000 MGA - TAHORA : 2.000.000 MGA - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Tendry Liantsoa RAZANAKOTO : 40.000 MGA - Tiasoa RANDRIANARIVELO : 175 € - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - VITOGAZ : 7.803.060 MGA - WU Jean-Claude : 6.000.000 MGA - Ancien boursier anonyme : 500.000 MGA - Contributions anonymes : 7.700.000 MGA 	

Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2025		
65.820 € et 190.055.940 MGA (103.086 €)	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Aïna FAMENONTSOA : 200.000 MGA - Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.465 € - Antoine DELAPORTE : 1.470 € - Antsa Ravoniaina RANDRIANARISOA : 750.000 MGA - Avotra RAKOTOARISOA : 100.000 MGA 	246 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 20 - Education et Sport : 201 - Enfance vulnérable : 25

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2025 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BRED MADAGASIKARA : 6.880.000 MGA - BMOI : 1.500.000 MGA - CANAL+ sport scolaire : 12.500.000 MGA - CANAL+ frais de scolarité : 15.000.000 MGA - CARAMBOLE EDITION : 500.000 MGA - Christelle RANDRIAMIHAINGO : 200.000 MGA - Claudine RAOBELINA : 300.000 MGA - CROIX ROUGE MONEGASQUE : 5.000 € - DCI : 17.000 € - Ecole Saint Honoré d'Eylau : 1.350 € - Elodie ANDRIAMAHAZONORO : 250.000 MGA - ESPACE MADA : 1.560.000 MGA - Fédération MIARY : 5.000.000 MGA - FIDIMA : 65 € - Finaritra RAHARIMANANJARA : 100.000 MGA - Fondation Princesse Charlène : 2.000 € - FONDS Michele MONLOUP : 5.000.000 MGA - Frédéric AMOUDRU : 250 € - FTHM : 3.000.000 MGA - Gaëlle et Dimitri SALICHON : 3.000 € - Guillaume de FOUGIERES : 1.500 € - Hassanein Hiridjee : 10.000.000 MGA - Hélène GIRARD : 1.000 € - Jonshon RANJA : 200.000 MGA - Kadiatou-Ina DIALLO : 1.000.000 MGA - Landy Nirina RAJOELINA : 100.000 MGA - Laurent Vassel de ZIEGLER : 500.000 MGA - Liva Jonathan ANDRIAMIHAJA : 300.000 MGA - Lova RAJAONERA : 1.000.000 MGA - Miakonirainy RAZAFITRIMO : 100 € - Miangola Jennifer RASAMIZANANY : 40.000 MGA - Michel BALLY : 3 700 € - Mpihary M. RAZAFINDRABEZANDRINY : 200.000 MGA - Ny Aina Finaritra RATEFIARISON : 1.200.000 MGA 	

ANNEXE III - DOTATIONS FINANCIÈRES RECUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004



Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signees
2025 (suite)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Ony RAZANAKOTO : 100.000 MGA - OPHAM : 9.969.420 MGA - Patrick AZOPARDI : 4.000.000 MGA - Patrick LECOURT : 12 350 € - Rindra Erica RANARISON : 1.200.000 MGA - Relation Extérieure et de la Coopération Monégasque : 4.000 € - Rens FABER : 3.000.000 MGA - Sahondra RABENARIVO : 2.000.000 MGA - Saint Vincent de Paul : 10.000 € - SIPEM : 6.000.000 MGA - SMIP : 15.000.000 MGA - SOMADIS (bourses /sport scolaire) : 24.000.000 MGA - SOMADIS (live and give) : 28.626.250 MGA - STEINWEG : 970 € - Tendry Liantsoa RAZANAKOTO : 80.000 MGA - Tiasoa RANDRIANARIVELO : 100 € - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - VITOGAZ : 7.500.000 MGA - Contributions anonymes : 7.700.000 MGA 	





“

Notre engagement est sincère et nous n'attendons rien en retour. Chaque citoyen qui en a le souhait, doit s'engager et plus nous serons nombreux, plus nous réaliserons qu'une population organisée, travailleuse et solidaire est mille fois plus efficace et puissante que n'importe quel Etat et son administration. Cela vaut pour tous les pays du monde.»



www.monaco-madagascar.com



+261 20 78 311 09



Consulat de Monaco à Madagascar



Consulat Général Honoraire de Monaco à Madagascar





Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 78 311 09
Consul@Monaco-Madagascar.com
AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com